

EST-IL PERTINENT DE PARLER D'UNE CLASSE D'ADVERBES DE TEMPS ?

Dan Van Raemdonck

Université Libre de Bruxelles

dvanraem a ulb ac be

La tradition grammaticale nous a habitués au principe de la classification sémantique, notamment en ce qui concerne la définition de l'adverbe. Ce type de classification apparaît comme une solution de facilité qui vise à pallier la carence de définition en compréhension de la notion d'adverbe par l'adoption d'une définition en extension avec généralisation sémantique intermédiaire.

Ainsi, dès le début de la tradition, on compte, chez Denys de Thrace, 26 classes ; Priscien en comptabilise 17 ; Palsgrave, 24. Ce nombre culmine à 48 avec Oudin. Après la rationalisation opérée par la grammaire générale, le nombre se réduit, pour atteindre 7 classes chez un Grevisse.

L'histoire de ce type de classification est émaillée de critiques : toute classification sémantique est subjective (il pourrait, à la limite, y avoir autant de classes d'adverbes que d'adverbes) ; on remarque de nombreux chevauchements (*ensuite* est-il adverbe de temps ou de relation logique ?) ; on constate une certaine hétérogénéité de comportement des adverbes à l'intérieur d'une même classe.

Qu'en est-il de la classe des adverbes de temps, classe canonique s'il en est ? Peut-on mettre en évidence son unité et sa spécificité ? Certains linguistes l'ont mise en cause. En effet, il semble que l'on regroupe sous une même rubrique des mots qui se différencient tant selon leur structure sémantique que selon leur comportement syntaxique. Ainsi, selon Blumenthal (1990 : 41) :

(...) des adverbes temporels tels que *demain* et *parfois* ont peu de chose en commun : sémantiquement, *demain* réfère à un espace de temps situé par rapport au moment de la parole, alors que *parfois* quantifie, ne serait-ce que vaguement, la fréquence du procès en question, sans référence à une donnée extérieure au contenu de la phrase.

On sait depuis longtemps que d'un point de vue syntaxique, les différences n'en sont pas moins grandes ; par contre, des adverbes sémantiquement proches (p. ex. *souvent/parfois*) peuvent diverger distributionnellement. Les critères sur lesquels repose la catégorie des adverbes de temps se réduisent donc à une idée relativement vague, et pour le moins inexplicable à partir de considérations purement linguistiques, de ce que pourrait impliquer de près ou de loin la notion de temps.

La classe des adverbes de temps¹ solidement ancrée dans l'intuition du locuteur se révèle donc assez peu homogène.

¹ Nous incluons dans cette communication des considérations sur des sous-classes que certains linguistes ont inscrites dans la classe des adverbes de temps (comme les adverbes de fréquence ou d'habitude).

Si les coordonnées temporelles ont souvent retenu l'attention toute particulière des linguistes, sans doute faut-il en chercher la cause dans le fait que le temps et le lieu réfèrent d'une manière ou d'une autre au repère MOI-ICI-MAINTENANT, qui situe l'énonciateur. De là à les traiter à part, il y a un pas que certains ont franchi.

Gross (1989) étudie les lexiques-grammaires. Il propose une classification morphologique des adverbes, en fonction de leur structure interne. Mais il limite son objet surtout aux adverbes figés (considérés comme tels lorsque deux éléments de la construction sont fixes l'un par rapport à l'autre), même s'il fait un détour par les adverbes libres. Chaque classe sera ensuite étudiée séparément, dans ses particularités. Un chapitre isolé est néanmoins consacré à la classe sémantique des adverbes de temps, considérés comme des cas particuliers.

Mørdrup (1976) classe les adverbes en -MENT en adverbes de phrase et adverbes de manière. Il traite séparément les adverbes de temps (*fréquemment, habituellement, ...*), qui se situent, selon lui, entre les deux grands ensembles.

Nølke (1990) remplace la notion d'adverbiaux de phrase par celle d'adverbiaux contextuels qui la recouvre en gros. Il considère comme adverbial contextuel "tout membre de la phrase dont l'interprétation fait systématiquement appel à des éléments du contexte **non spatio-temporel** et qui n'exerce donc aucune influence sur les conditions de vérité de la phrase" (1990b [1993] : 110 ; nous soulignons).

Ce traitement à part est-il justifié ? Pour répondre à cette question, une remise en perspective s'impose ? Il faut recadrer cette interrogation dans le débat (a) sur la nature et la fonction de l'adverbe (adverbe vs adverbiaux) ; (b) sur la dichotomie adverbe de phrase vs adverbe de manière (ou de constituant) et donc (c) sur la portée syntaxique du complément adverbial.

L'adverbe de phrase

Généralement, on oppose l'adverbe de *phrase* à l'adverbe de *constituant* ou adverbe de *manière*. Cette notion apparaît en français avec les grammairiens Serreau et Boussi (1829), est reprise au XXe siècle par Damourette et Pichon (1911).

Il n'y a pas de définition exacte de cette notion d'adverbe de phrase. Cependant, à partir de Greenbaum (1969) pour l'anglais, on utilise des tests multiples qui prennent valeur définitoire. Le passage de ces tests constitue de fait la seule définition disponible de l'adverbe de phrase.

Pour une transposition de ces tests au français, il faut attendre Martin (1973). Il relève deux tests définitoires qui, malgré une multiplication chez les auteurs ultérieurs, resteront les plus pertinents :

1. La possibilité de se trouver à l'initiale d'une phrase négative.
2. L'impossibilité d'être focalisé à l'aide de *c'est ... que*.

Sont unanimement reconnus comme adverbes de phrase :

- les modaux (*probablement*),
- les évaluatifs (*heureusement*),
- les illocutoires (*franchement*)².

Cependant, d'autres adverbes posent des problèmes de classification. C'est le cas des adverbiaux de domaine-point de vue, qui, s'ils peuvent se trouver à l'initiale d'une phrase négative, peuvent également être focalisés à l'aide de *c'est ... que* :

1. Légalement, Pierre ne conduit pas une voiture volée.
2. C'est légalement que Pierre conduit une voiture volée.

Les réactions face à cet état de fait sont diverses. Mørdrup (1976) classe ces adverbiaux parmi les adverbes de manière. Nølke (1990), quant à lui, les garde donc comme adverbiaux de phrase (adverbiaux contextuels, chez lui) : le comportement vis-à-vis de la focalisation apparaît comme accidentel et trouve une explication dans ce qu'implique la focalisation, à savoir un choix entre plusieurs éléments du même type.

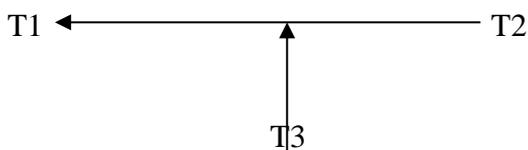
2 On remarque chez de nombreux auteurs, comme Mørdrup (1976) ou Schlyter (1977), la limitation du corpus aux seuls adverbes en -ment, reconnaissables comme adverbes en l'absence de toute définition satisfaisante.

Ce faisant, Nølke questionne la validité des tests et impose la recherche de leur signification. Par là même, il déclare second le test par rapport à une théorie explicative. Les tests dès lors ne sont plus définitoires, mais ont une valeur "heuristique", de "support", qui apporte une indication dans les cas limites, ou bien une valeur simplement descriptive.

Il faut donc s'interroger sur le pourquoi de l'acceptation ou du refus des éléments au test. Quelle propriété est testée et ce qu'elle signifie dans le cas de l'analyse. Cependant, il nous faut au préalable, comme le signale Nølke, proposer le système explicatif à l'intérieur duquel s'inscrit la problématique des compléments adverbiaux.

Il faut proposer une explication qui soit systématique, trouver une homogénéité à l'ensemble des fonctions adverbiales, à l'intérieur d'un système fonctionnel organisé de manière cohérente, hiérarchisée, autour d'un seul critère. Ce système est parallèle à un système de parties de langue (nature) organisé autour du critère de l'extension³. Il y a donc enfin une nette séparation entre les plans de nature et de fonction.

Nous proposons dès lors d'inscrire la fonction adverbiale dans un système où toutes les fonctions sont définies à partir d'un même critère, l'*incidence* guillaumienne (relation entre un apport et un support de signification). Les compléments adverbiaux, quoique morphologiquement divers (du mot à la phrase), sont unifiés par la caractéristique de la fonction qu'ils ont en commun : l'incidence externe du second degré, la propriété qu'ils ont de porter syntaxiquement sur une relation entre deux termes. Dans ce système, on substitue à une représentation du type $T1 \leftarrow T2$ une représentation bidimensionnelle et plus hiérarchisée du type :



Ces relations supports sont elles aussi multiples et se rencontrent à des niveaux divers de la phrase, allant du niveau supérieur, la relation prédicative, au niveau inférieur, infrasyntagmatique. Cependant, ce sont toujours des relations.

Dans ce système, interrogeons la portée des tests anciennement définitoires.

La position à l'initiale de phrase négative

Dans la structure *Adv., ... ne Verbe pas...* (*Heureusement, Pierre n'a pas ouvert la lettre*), ce que l'on montre, c'est que l'adverbial est hors de la portée de la négation, qu'il est placé hiérarchiquement au-dessus de la négation. En fait, la négation clôt le prédicat⁴ ; elle est la dernière des incidences adverbiales à pouvoir tomber sur cette relation. Ce qui est dit du sujet, c'est l'affirmation du prédicat nié. Il reste dès lors tout l'espace de la relation prédicative (I) pour servir de support à l'incidence des adverbiaux de phrase. On comprend mieux pourquoi ils échappent à la portée de cette négation.

La focalisation à l'aide de *c'est ... que*

La focalisation à l'aide de *c'est ... que* présuppose un paradigme à l'intérieur duquel un élément est sélectionné pour être mis en évidence. Sont exclus de ce paradigme et donc de la structure les éléments qui ne sont pas partie intégrante de l'énoncé, soit parce qu'ils le commentent (*Malheureusement*), soit parce qu'ils en commentent l'énonciation (*Franchement*) :

Malheureusement/Franchement, Pierre viendra.

**C'est malheureusement/Franchement que Pierre viendra.*

3 Voir à ce sujet Van Raemdonck (1996, 1997).

4 Sur la portée de la négation, voir Van Raemdonck (1997a).

Portant sur la relation prédicative, l'adverbial de domaine-point de vue se trouve hors de portée de la négation. Cela explique qu'il réponde favorablement au test de la phrase négative.

Cela dit, l'adverbial de domaine-point de vue n'est pas le seul à fonctionner de la sorte. Les adverbiaux spatio-temporels (*ici, hier*), les adverbiaux de relations implicatives (causales : cause, condition, concession, but, conséquence) et les adverbiaux instrumentaux-manière, pour autant qu'ils caractérisent la même relation, fonctionnent de même. Ils sont intégrés à l'énoncé et en limitent la portée au lieu, au temps, à la manière ou à la relation (chrono)logique qu'ils signifient. Ils sont donc des caractérisants de la relation prédicative, au même titre que les adverbiaux de domaine-point de vue. C'est pourquoi, nous engloberons tous ces adverbiaux dans un ensemble de fonctions adverbiales plus vaste que nous appellerons, du nom donné par Schlyter (1977) à certains d'entre eux, les *adverbiaux de cadre*.

Nous nous pencherons, dans la suite de l'exposé, sur la classe des adverbes de temps pour en voir le fonctionnement spécifique ou non par rapport aux autres adverbiaux. Nous envisagerons successivement les différents types de relation support possibles, de la plus large (la relation prédicative) à la plus étroite (infrasyntagmatique).

La relation prédicative

Première hiérarchiquement et constitutrice de l'énoncé — et donc de la phrase elle-même — défini grammaticalement par l'apport d'un prédicat à un sujet, la relation prédicative s'établit entre ces deux éléments préalablement constitués. Elle est susceptible de spécifications adverbiales. Quand l'adverbial se retrouve syntaxiquement incident à cette relation, l'apport sémantique par lui emmené est reversé soit à l'énoncé, soit à l'énonciation.

L'adverbial d'énoncé

L'adverbial incident syntaxiquement à la relation prédicative, et dont l'apport sémantique est reversé à l'énoncé, soit réduit l'extension de cette relation — il y a alors détermination —, soit consiste en un commentaire sur l'énoncé qui ne réduit pas ladite extension — il y a alors prédication seconde⁵. En ce qui concerne l'adverbial de temps, il ne fonctionne que par détermination. Complément de la relation prédicative, il peut donc réduire ou fournir des informations sur l'extension de celle-ci, selon des mécanismes semblables à ceux mis en oeuvre dans la détermination nominale⁶. Seront envisagées successivement la caractérisation et la quantification.

La caractérisation : l'adverbial de cadre

Tout comme le caractérisant adjectival réduit l'extension du mot auquel il se rapporte, l'adverbial peut réduire l'extension de la relation sur laquelle il porte. On peut donner une étiquette sémantico-fonctionnelle à cet adverbial caractérisant de la relation prédicative : ce sera l'*adverbial de cadre*.

L'adverbial de cadre délimite l'extension de la relation prédicative à la portion de l'univers du pensable pour laquelle l'énonciateur assume son énoncé comme vrai.

D'ordinaire réduit à la classe sémantique des adverbiaux de point de vue (Mørdrup (1976) et Molinier (1990)), ou à celle des adverbiaux de point de vue étendue aux adverbiaux de temps (Schlyter (1977)) ou de temps et de lieu (Guimier (1988)), l'ensemble n'a connu un semblant de généralisation qu'avec Méliès (1983 et 1994) sous le nom de *compléments (trans)propositionnels*⁷.

5 Pour rappel, nous parlerons de prédication seconde lorsque les mécanismes de prédication sont mis en oeuvre sans l'intervention d'un verbe. Ce sera notamment le cas pour les adverbiaux, qui prédisent sans l'intermédiaire d'un verbe, mais aussi pour les appositions (nominales, verbales, adjectives ou sous-phrastiques, en ce compris les relatives explicatives), pour les attributs de compléments.

6 Pour une description de ces mécanismes à l'oeuvre dans la détermination nominale, voir Wilmet (1986).

7 Méliès (1983) regroupe sous cette étiquette les compléments spatio-temporels et les compléments qui expriment des relations implicatives, en ce compris les compléments de domaine.

Dans la mesure où, dans notre classification, le critère de l'incidence syntaxique l'emporte hiérarchiquement sur le critère de la classe sémantique, l'ensemble des adverbiaux de cadre couvrira tous les adverbiaux qui répondent à la définition ; la sous-classification sémantique est encore une fois secondaire, même si elle n'est pas inutile. En effet, elle recouvre des différences de comportement : certains adverbiaux ne peuvent apparaître qu'en emploi de cadre (ceux qui marquent les implications logiques) et donc pas en emploi intraprédicatif ; d'autres (les spatio-temporels, les instrumentaux-manière) peuvent admettre les deux emplois ; d'autres enfin (les adverbiaux de point de vue), admettent les deux emplois mais changent de sens dans l'emploi intraprédicatif (ils prennent un sens de *manière*). Il faut reconnaître néanmoins le rôle de la signification des adverbes pour leur utilisation dans certains emplois adverbiaux : toutes les significations des adverbes ne sont pas compatibles avec toutes les significations des emplois adverbiaux, ni avec toutes les significations des potentielles relations supports. La sous-classification sémantique présentée devra reposer, tant que faire se peut, sur la reconnaissance de comportements spécifiques. C'est la seule condition qui rende une telle sous-classification valable et valide.

L'adverbial de cadre a un statut quasi thématique. Il fait partie du présupposé, de ce qui est connu et ne constitue pas l'apport d'information dont se charge le rhème. Dans cette mesure, comme le sujet grammatical, qui constitue grammaticalement le pendant normal du thème logique, il a une prédilection pour la position initiale, les autres positions ayant un effet sémantique supplémentaire, qui n'ôte néanmoins rien à l'effet général. Dans cette mesure également, tout comme le sujet grammatical, il ne se trouve jamais sous la portée d'une négation descriptive, sauf dans la structure de focalisation en *c'est ... que*, qui, nous l'avons vu, rhématise l'élément intégré :

Ce n'est pas *Pierre* qui boit son whisky dans un verre à bière.
Ce n'est pas *hier* que Pierre a ouvert la lettre.

Dans cette fonction de caractérisant de la relation prédicative, l'adverbial de cadre temporel peut occuper plusieurs positions en surface (notées A dans l'exemple 1). Il n'entre pas dans la portée de la négation descriptive (ex. 2). En effet, la négation intervient à un niveau hiérarchiquement inférieur dans la genèse de la structure de la phrase. Il en va de même pour l'interrogation. L'adverbial ne constitue pas le foyer de l'interrogation. Dans 3, la question ne porte pas sur le moment. *Hier* fixe le cadre de la question. Il en est de même pour l'injonction (ex. 4). L'adverbial de cadre enfin se laisse extraire à l'aide de *c'est ... que* (ex. 5).

1. Hier/Le 15 mars/Après le départ de Marie, Pierre (,A,) a (,A,) ouvert (,A,) la lettre (, A).
2. Hier, Pierre n'a pas ouvert la lettre.
3. Hier, Pierre a-t-il ouvert la lettre ?
4. Demain, soyez à l'heure .
5. C'est hier que Pierre a ouvert la lettre.

Certains adverbiaux font explicitement référence à l'au-delà de la phrase à laquelle ils appartiennent (ex. 6-10). Ils inscrivent cette phrase dans un ensemble plus large.

6. D'abord, Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) la lettre (, A).
7. Ensuite/Enfin, Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) la lettre (, A).
8. Puis, Pierre a ouvert la lettre.
9. Premièrement, Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) la lettre (, A)...
10. Auparavant, Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) la lettre (, A).

Leur parenté, pour certains, avec les conjonctions de coordination les a fait bénéficier d'un traitement spécial sous le nom de *connecteur*. Selon nous, ces "adverbes de liaison", d'après l'étiquette traditionnelle, sont, à la différence des conjonctions de coordination, toujours syntaxiquement intégrés dans le deuxième élément, l'élément relié. Conformément à la définition de la fonction adverbiale, ils portent sur une relation entre constituants, ici la relation prédicative. Les conjonctions de coordination, elles, ne s'intègrent ni dans l'un, ni dans

l'autre des éléments en relation. Elles sont le résultats d'un double mouvement de lexicalisation et de grammaticalisation⁸. Les adverbiaux connecteurs fonctionnent bien comme les autres adverbiaux, incidents à une incidence en cours. Ils recouvrent les mêmes notions et les mêmes positions structurelles que les adverbiaux de cadre.

Pour ce qui est des positions dans la chaîne linéaire du discours, aucune règle générale ne peut être tirée. Si tous les connecteurs, en raison de leur fonction même de connection, ont une prédilection pour la position à l'initiale de phrase, une majorité d'entre eux (*d'abord, ensuite, ...*) peuvent se retrouver à d'autres endroits. Le connecteur *puis*, quant à lui, est inamovible de sa position de tête (ex. 8); à peine peut-il être précédé du coordonnant *et*, ce qui, soit dit en passant, l'exclut du groupe des coordonnants, réputés mutuellement exclusifs.

11. Le facteur n'avait pas encore sonné que Pierre s'est précipité pour ouvrir la porte.

La "subordination inverse" — dans laquelle le fait principal semble énoncé dans la subordonnée et, vice versa, le fait subordonné dans la principale — peut également être traitée dans ce cadre. L'élément apparemment principal n'y serait qu'un adverbial de cadre, l'élément apparemment subordonné serait une sous-phrase nominalisée par *que* en position de prédicat (il y a eu *Sous-Ph* dans le cadre temporel) ou de thème (*Sous-Ph* s'est passé dans le cadre temporel).

12. En général/Habituellement, Pierre (, A,) ouvre (, A,) le courrier (, A).

13. En général/Habituellement, Pierre n'ouvre pas le courrier.

14. En général/Habituellement, Pierre ouvre-il le courrier ?

15. En général/Habituellement, soyez prudent.

16. C'est en général/habituellement que Pierre ouvre le courrier.

Les adverbiaux dits "d'habitude" posent des problèmes de classement. Molinier, qui les a justement distingués des adverbiaux de fréquence (1982), les classe à part à l'intérieur de ses "adverbes de phrase" (1990) ; Mørdrup (1976) les étudie avec le reste des adverbes de temps (qui regroupent, chez lui, les adverbes d'habitude et ceux de fréquence), qu'il traite séparément dans son étude, parce qu'ils ne se comportent ni tout à fait comme des adverbes de phrase, ni tout à fait comme des adverbes de manière ; Schlyter (1977) les analyse aussi sous le nom d'"adverbes de norme", regroupés avec les adverbes de fréquence à l'intérieur de ses "adverbes de cadre". De surcroît, les réponses aux tests divergent selon les auteurs. Ils sont d'accord sur les positions (ex. 12), sur la possibilité de se trouver à l'initiale d'une phrase négative sans être affecté par la négation (ex. 13) et sur la possibilité de figurer au début d'une phrase interrogative sans être affecté par l'interrogation (ex. 14), qui sont des propriétés communes à tous les adverbiaux de cadre. Cependant, pour l'exemple 15 avec l'injonction, Molinier refuse l'occurrence, alors que Schlyter et Mørdrup l'acceptent. Pour l'exemple 16, avec la focalisation à l'aide de *c'est ... que*, Molinier et Mordrup refusent l'occurrence, alors que Schlyter ne la juge pas absolument impossible⁹. Sans trancher définitivement sur les questions d'acceptabilité (signalons simplement que ces exemples nous semblent possibles), on remarquera que le fonctionnement général de ces adverbiaux se rapproche de celui des autres adverbiaux de cadre, dans la mesure où, de toute manière, ils portent sur la relation prédicative et en limitent l'extension. Nous les considérerons donc comme des adverbiaux de cadre point de vue.

17. Brusquement, Pierre (, A,) est (, A,) tombé (, A).

18. Brusquement, Pierre n'est pas/plus venu.

19. ? Brusquement, Pierre est-il tombé ?

20. ? Brusquement, tombe.

21. C'est brusquement qu'il a cessé d'écrire.

8 Voir à ce sujet Van Raemdonck (1998)

9 Cette question n'a qu'un intérêt secondaire, vu que ce qui nous importe est d'abord l'incidence syntaxique des adverbiaux, ensuite l'incidence sémantique reversée soit à l'énoncé, soit à l'énonciation. Les regroupements des adverbiaux par notions sémantiques ne viennent hiérarchiquement qu'ensuite dans le classement et n'ont d'utilité que de permettre des généralisations sur les comportements secondaires de certains groupes d'adverbiaux.

Certains adverbiaux indiquent le mode d'inscription dans l'enchaînement chronologique de l'événement décrit par le reste de la phrase. Ce sont des adverbiaux du type *brusquement, lentement, rapidement, (très) vite, ...* Ils ont souvent posé des problèmes de classifications : Schlyter (1977) crée une classe d'"adverbes d'événement" (qui contient également les adverbes de fréquence) ; Mørdrup (1976) les insère à l'intérieur de ses adverbes de manière ; Melis (1983), quant à lui, distingue plusieurs emplois possibles comme complément aspectuel (proche des compléments de manière), comme complément d'attitude et enfin comme complément transpositionnel de temps (ils rejoignent dans cet emploi des adverbiaux comme *tout à coup*). C'est en fait cette dernière proposition qui se rapproche le plus de notre classement, pour l'emploi envisagé ici : faire de ces adverbiaux des adverbiaux de cadre. Cependant, on peut également les insérer parmi les adverbiaux de cadre instrumentaux-manière. Melis (1983 : 64-65) reconnaît d'ailleurs que cette classe d'adverbiaux " se situe à la frontière de deux catégories traditionnelles et intuitives, celle des compléments de manière et celle des compléments temporels." Dans la mesure où les autres emplois de ces adverbiaux relèvent plutôt de la manière, c'est dans ce groupe que l'on pourrait les inscrire¹⁰. Ces adverbiaux de cadre ont un rôle secondaire de connecteur. En effet, ils ne sont possibles qu'en enchaînement avec d'autres énoncés. En tant que connecteurs, ces adverbiaux ont une prédilection pour la position initiale, même si d'autres positions ne sont pas à exclure (ex. 17) ; Contrairement à ce qu'affirme Schlyter (1977 : 72), ils ont la possibilité de figurer au début d'une phrase contenant une négation, sans être affectés par cette dernière (ex. 18), mais à condition que le fait nié soit présenté comme un événement présenté "positivement" ; par contre, ils ne peuvent figurer au début d'une phrase interrogative/injonctive, sans être affecté par l'interrogation/injonction (ex. 19-20) : il y a en effet incompatibilité sémantique entre des adverbiaux qui marquent l'enchaînement d'un énoncé asserté et des modalités énonciatives autres que l'assertion ; ils ont enfin la possibilité d'être le foyer d'une phrase clivée (ex. 21).

La quantification

La détermination d'une relation, comme d'un constituant de phrase, peut s'opérer également sous l'angle de la quantification, même s'il apparaît plus aisément concevable de quantifier des êtres ou des objets qu'une relation¹¹.

Cette quantification peut concerner, au niveau du temps, des aspects de fréquence de la relation décrite.

Au niveau de la relation prédicative, les caractéristiques syntaxiques de la quantification sont difficilement généralisables, eu égard aux réponses parfois disparates aux tests de reconnaissance.

Rappelons néanmoins que les tests n'ont de valeur qu'heuristique. Ils donnent d'ailleurs une indication de la portée des adverbiaux sur la relation prédicative essentiellement en montrant qu'ils ne portent pas sur une relation hiérarchiquement inférieure. Or l'impossibilité de montrer que l'adverbial ne porte pas sur une relation inférieure ne prouve pas systématiquement qu'il ne porte pas sur la relation prédicative. La réponse non conforme à un test peut en fait trouver son origine dans une incompatibilité sémantique entre l'adverbial de fréquence et la signification des tests de reconnaissance. Il faut alors se résoudre à prendre en considération la place de l'adverbial dans la chaîne linéaire — la possibilité de le trouver en position détachée en tête de phrase — l'intention du locuteur, la signification de la phrase, pour juger de la portée de l'adverbial sur la relation prédicative.

L'actualisation des différentes relations phrastiques, du fait même déjà de leur énonciation et du temps du verbe, offre donc une perspective temporelle de quantification aux adverbiaux. De ce fait, les adverbiaux de fréquence¹² peuvent paraître à cheval entre la caractérisation temporelle et la quantification. C'est la raison pour

10 Cette distinction n'a, ici encore, qu'un intérêt secondaire ; voir note précédente.

11 Nous sommes conscient du fait que, dans certains cas, la limite entre quantification et caractérisation est floue. Cependant, il nous a semblé judicieux de séparer ces deux mécanismes fondamentaux déjà à l'oeuvre à l'intérieur du syntagme nominal. Plus qu'un simple parallélisme sémantique de façade, nous espérons montrer le bien-fondé d'une telle distinction au niveau des différentes relations sur lesquelles portent les adverbiaux.

12 Sur la description du fonctionnement des adverbes de fréquence, voir surtout Molinier (1982). Cependant, une vision 1°) trop binaire de la répartition des adverbes en adverbes de phrase et adverbes de manière, 2°) trop mécanique des tests, lui fait conclure à l'appartenance des adverbes de fréquence à la deuxième classe seulement (1982 : 99) :

laquelle les adverbiaux de fréquence paraissent avoir, au niveau syntaxique, des similitudes de comportement avec les adverbiaux de cadre temporels : positions (ex. 22) ; possibilité de figurer au début d'une phrase injonctive, sans être affecté par l'injonction (ex. 25) ; possibilité d'être le foyer d'une phrase clivée, sauf pour les adverbiaux *parfois* et *quelquefois* (ex. 26).

22. Fréquemment/Souvent/Deux fois (par jour), Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) le courrier (, A).

23. Fréquemment/Souvent/Deux fois (par jour), Pierre n'ouvre pas le courrier.

24. ? Fréquemment/Souvent/Deux fois (par jour), Pierre a-t-il (, A,) ouvert le courrier ?

25. Fréquemment/Souvent/Deux fois (par jour), ouvre le courrier.

26. C'est fréquemment/souvent/deux fois (par jour)/*parfois que Pierre a ouvert le courrier.

Pour ce qui est de la possibilité pour l'adverbial de figurer au début d'une phrase contenant une négation, sans qu'il soit affecté par cette dernière (ex. 23), les positions ne sont pas absolument claires. Ainsi, Molinier (1982 : 95) opère une distinction, à l'intérieur des adverbiaux de fréquence, entre ceux qui vérifient cette propriété et ceux qui ne la vérifient pas. Dans le premier groupe, il recense *accidentellement*, *épisodiquement*, *exceptionnellement*, *fréquemment*, *occasionnellement*, *périodiquement*, *sporadiquement*, *de temps en temps*, *parfois*, *quelquefois* et *souvent*. Le second rassemble *annuellement*, *constamment*, *continuellement*, *hebdomadairement*, *irrégulièrement*, *journellement*, *mensuellement*, *perpétuellement*, *quotidiennement*, *rarement*, *régulièrement*, *semestriellement* et *sempiternellement*.

Il semble que l'incompatibilité vienne du fait qu'il est difficile de poser un cadre de fréquence, qui suggère la répétition du fait énoncé dans le reste de la phrase, en parallèle avec la négation de l'occurrence présentée dans ce même segment. Cependant, on le voit à l'exemple 27, le segment nié peut apparaître comme un événement considéré "positivement" et reproductible selon la fréquence proposée par l'adverbial de cadre, si la négation est descriptive.

27. Souvent, je lui ai écrit. Fréquemment/Rarement/Régulièrement, elle n'a pas répondu.

L'événement "non-réponse" est considéré "positivement" et n'est dès lors pas incompatible avec un cadre de fréquence, même avec des adverbiaux du deuxième groupe de Molinier (*rarement* et *régulièrement*), qui, selon lui, refusent ce type d'emploi.

Remarquons enfin que, parmi les adverbiaux de fréquence du deuxième groupe de Molinier, figurent les adverbes de période qui incluent dans leur sémantisme la période envisagée (*annuellement*, *hebdomadairement*, *journellement*, *mensuellement*, *quotidiennement*, *semestriellement*). Or ces adverbes ont en général deux significations. Soit ils signifient la fréquence (*tous les X temps*), soit ils signifient le laps de temps considéré, la durée de la période envisagée (*par an/mois/...* ; *en un an/mois/...*). En position d'adverbial de cadre, en tête de phrase positive, les deux acceptions sont possibles ; Ainsi, dans

28. Hebdomadairement, le journal est tiré à 100 000 exemplaires.

on peut gloser *Hebdomadairement* soit par *Toutes les semaines* soit par *Par semaine/En une semaine*.

Cependant, dans la position en tête de phrase négative, comme le montre l'exemple 29, ces adverbiaux de cadre perdent la notion itérative de fréquence pour actualiser uniquement celle de durée :

29. Annuellement (= Par an/En un an/? Tous les ans), il n'édite pas trente romans.

30. Tous les ans, il n'édite pas trente romans.

Si l'on définit les adverbes de manière par l'obligation de vérifier l'une au moins des trois propriétés suivantes : impossibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative, possibilité d'extraction dans *c'est ... que*, orientation vers le sujet de la phrase, on situera donc la classe des adverbes de fréquence dans l'ensemble des adverbes de manière puisque — à l'exception de *parfois* et *quelquefois* — ils vérifient tous la deuxième propriété.

Si la phrase en 30 nous semble néanmoins acceptable, elle ne peut servir de glose à 29. En effet, en 29, il n'y a pas trente romans d'édités par an, donc moins que trente. En 30, où la notion itérative de fréquence est bien présente, sur un total annuel de X propositions de publications, qui excède la trentaine, chaque année, trente romans ne sont pas édités.

En conclusion, les adverbiaux de fréquence peuvent se trouver en tête de phrase négative, et, dès lors, occuper la fonction d'adverbial de la relation prédicative.

Enfin, la possibilité de figurer au début d'une phrase interrogative, sans qu'ils soient affectés par l'interrogation (ex. 24), semble être refusée aux adverbiaux de fréquence. Cela est sans doute dû à une incompatibilité sémantique entre un "cadre" fixé qui signifie la répétition, d'une part, et l'interrogation quant à la réalisation d'une seule occurrence signifiée par la question totale, d'autre part. Comment poser la fréquence alors qu'on s'interroge sur l'existence même d'une l'occurrence ?

31. Jamais, Pierre ne lit le courrier.

32. Pas une fois, il ne s'est absenté sans prévenir.

33. Je lui ai écrit de nombreuses fois ; jamais/pas une fois, il ne m'a pas répondu.

34. Toujours, il s'absente sans prévenir.

35. Je lui téléphone toujours et toujours, il ne répond pas.

Le cas de *jamais*, *pas une fois* et *toujours* pose un problème. Si ces adverbiaux semblent pouvoir porter sur la relation prédicative, il est difficile de le montrer avec certitude. En cause, sans doute, les rapports qu'ils entretiennent avec la négation. Les uns (*jamais*, *pas une fois*) intègrent une négation et s'emploient avec un *ne* conjoint dans la phrase (ex. 31-32). Difficile dès lors de savoir s'ils échappent à la portée de la négation à l'initiale d'une phrase négative. L'exemple 33 propose néanmoins un cas d'enchaînement où les adverbiaux échappent à la négation de la phrase (= *il m'a toujours répondu*). Peut-être faut-il voir ici encore un cas de connection. Pour ce qui est de *toujours* (ex. 34), le cas est similaire, même si le rapport à la négation est différent. Nier *toujours* entraîne deux significations : *pas toujours* ou *jamais*. C'est la deuxième possibilité que l'on retrouve dans 35, la première étant actualisée dans *Il ne répond pas toujours*. C'est donc la place de l'adverbial dans la structure de la phrase (selon qu'il porte soit sur la relation prédicative, soit sur une relation hiérarchiquement inférieure) qui détermine l'interprétation.

L'adverbial d'énonciation

Le sens de l'adverbial incident syntaxiquement à la relation prédicative peut également être reversé à l'énonciation, en tant qu'elle est effectuation du dire.

Écrémée de tout ce qui ressortit à l'énonciation mais qui n'est pas complément de l'énonciation, la classe des adverbiaux de l'énonciation se réduit aux adverbiaux qui nous renseignent sur la présentation ou la forme que prend l'énonciation, sur la formulation, sur les interlocuteurs ou sur la justification de l'énonciation (et non de l'énoncé).

Les adverbiaux organisateurs d'énonciation concernent l'organisation linéaire du dire par le locuteur-énonciateur. On pourra retrouver ici des adverbiaux de temps que nous avons déjà rencontrés avec une fonction d'adverbial de cadre (*premièrement*, *d'abord*). La différence est que l'apport sémantique des organisateurs d'énonciation est reversé au dire, et que celui des adverbiaux de cadre est reversé au dit.

D'autres apparaissent plus spécifiques parce que moins intégrables dans les énoncés ; ce sont les séries primo/secondo/..., 1°/2°)/..., 1/2/..., a)/b)/..., ...

Enfin, on peut ranger ici les adverbiaux *alors*, *enfin*, ... qui ont perdu de leur sémantisme au point de ne plus influencer les conditions de vérité de la phrase, et qui apparaissent souvent comme des pauses dans le

discours étendu. Ils gardent néanmoins une attache syntaxique dans la phrase, puisque, selon nous, ils restent incidents à la relation prédicative.

36. Primo, Pierre (, A,) a (, A,) ouvert (, A,) la lettre (,A).
37. Primo, Pierre n'a pas ouvert la lettre.
38. Primo, Pierre a-t-il ouvert la lettre ?
39. Primo, ouvre la lettre.
40. *C'est primo que Pierre a ouvert la lettre.

L'adverbial connecteur d'énonciation, comme les autres adverbiaux d'énonciation, a les propriétés suivantes : possibilité de figurer au début d'une phrase contenant une négation, sans être affecté par cette dernière (ex. 37) ; possibilité de figurer au début d'une phrase interrogative, sans être affecté par l'interrogation (ex. 38) ; possibilité de figurer au début d'une phrase injonctive, sans être affecté par l'injonction (ex. 39) ; impossibilité d'être le foyer d'une phrase clivée (ex. 40). Quant aux positions (ex. 36), elles ne semblent pas impossibles, même s'il y a des risques de confusion avec des connections portant sur d'autres types de relation que la relation prédicative.

Les relations intraprédicatives

À l'intérieur du prédicat, un certain nombre de relations d'incidence prennent place qui sont susceptibles de complémentation adverbiale.

Les adverbiaux de la relation intraprédicative se distinguent des adverbiaux de la relation prédicative par leur moins grande mobilité. En effet, s'il n'est pas impossible de les trouver en tête de phrase, ces adverbiaux ne se placent jamais en tête d'une phrase négative. Et pour cause, puisqu'ils se trouvent, du fait de leur portée sur une relation intraprédicative, automatiquement sous la portée d'une négation descriptive, qui, elle, clôture définitivement le prédicat. Ils sont focalisables à l'aide de *c'est ... que*, à l'exception des quantifiants en général.

La relation "verbe ← complément" ou "verbe ← complément Ø"

Le sens des adverbiaux temporels de relations intraprédicatives est reversé au seul énoncé. Comme les adverbiaux temporels de la relation prédicative, ils ne procèdent que par détermination, respectivement sous l'angle de la caractérisation et de la quantification.

La caractérisation

Les adverbiaux temporels se retrouvent comme caractérisants de la relation intraprédicative. On prendra donc garde de ne pas les confondre avec des adverbiaux de cadre temporels, qui portent, eux, sur la relation prédicative (ex. 41, pour la relation $V \leftarrow C_v$; ex. 42, pour la relation $V \leftarrow C\emptyset$). La différenciation des emplois homonymes de ces adverbiaux¹³ ne se fait pas facilement selon le critère de la place dans la chaîne discursive. En effet, la place initiale de la phrase ne semble pas exclue pour les emplois intraprédicatifs. Il y aurait là une simple mise en évidence du complément sans qu'il soit question de portée sur la relation prédicative. Il reste cependant que la place la plus naturelle pour les adverbiaux de la relation intraprédicative est à la droite du verbe. Ces adverbiaux sont cependant toujours inclus dans la portée de la négation (ex. 43-44) et ne peuvent donc se trouver en tête d'une phrase négative (ex. 45-46 ; l'inacceptabilité ne vaut que pour l'emploi intraprédicatif). C'est un critère qui permet de faire la distinction entre les deux types d'emplois adverbiaux. Enfin, les adverbiaux temporels intraprédicatifs acceptent la focalisation, sans qu'il soit, une fois encore, aisé de savoir s'il s'agit de la

13 Ces emplois ne se distinguent pas par le sens de l'adverbial, comme c'est le cas pour d'autres adverbiaux. Ainsi, les adverbiaux de cadre de point de vue (*Légalement*, Pierre conduit une voiture volée = *d'un point de vue légal*) changent de sens en emploi intraprédicatif et prennent une signification de manière (Pierre conduit *légalement* une voiture volée = *en toute légalité*).

focalisation d'adverbiaux de la relation intraprédicative ou de celle d'adverbiaux de la relation prédicative (ex. 47-48).

41. Pierre présente sa communication demain. VS Demain, Pierre présente sa communication.
42. Pierre part demain. VS Demain, Pierre part.
43. Pierre ne présente pas sa communication demain.
44. Pierre ne part pas demain.
45. *Demain, Pierre ne présente pas sa communication.
46. *Demain, Pierre ne part pas.
47. C'est demain que Pierre présente sa communication.
48. C'est demain qu'il part.

Certains adverbiaux ne peuvent se retrouver sous la portée d'une négation descriptive. C'est notamment le cas de *déjà* (ex. 50), qui apparaît comme un item à polarité positive (la négation change *déjà* en *encore*). Cela ne signifie néanmoins pas qu'il ne puisse pas porter sur la relation intraprédicative (ex. 49) ; cela signifie seulement qu'il sera plus difficile de reconnaître la relation sur laquelle il porte. On remarquera de même l'impossibilité de focaliser *déjà* à l'aide de *c'est ... que* (ex. 51).

49. Pierre est déjà parti.
50. *Pierre n'est pas déjà parti (acceptable cependant en écho ou en négation partielle).
51. *C'est déjà que Pierre est parti.

On retrouve également les adverbes du type *brusquement* comme adverbial de relation intraprédicative. Cependant, nous les classerons, avec Melis (1983 et 1994), parmi les adverbiaux instrumentaux-manière. Ces adverbiaux possèdent les mêmes caractéristiques syntaxiques de portée, de position et de focalisation que les adverbiaux temporels intraprédicatifs.

52. Pierre mange lentement/Pierre ne mange pas lentement/C'est lentement que Pierre mange.
53. Pierre part brusquement/Pierre ne part pas brusquement/C'est brusquement que Pierre part.
54. Pierre vide son assiette en cinq minutes/Pierre ne vide pas son assiette en cinq minutes/C'est en cinq minutes que Pierre vide son assiette.
55. Pierre a étudié pendant cinq ans/Pierre n'a pas étudié pendant cinq ans/C'est pendant cinq ans que Pierre a étudié.

On notera la différence de sens entre l'adverbial de la relation prédicative *Lentement, il a vidé chaque assiette*, où c'est la durée globale qui est visée par l'adverbial, et l'adverbial de la relation intraprédicative *Il a vidé lentement chaque assiette*, où c'est la durée pour chaque assiette qui est visée.

La quantification

La quantification de la relation intraprédicative se marque à l'aide d'adverbiaux de fréquence.

Les adverbiaux de fréquence quantifient la relation $V \leftarrow Cv$. Dans cette position, ils possèdent les mêmes caractéristiques que les adverbiaux temporels. En effet, la place initiale (à des fins de mise en évidence) ne leur est pas interdite, même si la place à droite du verbe est la plus naturelle (ex. 56). Quoi qu'il en soit, ils sont toujours sous la portée de la négation (ex. 57) et ne peuvent dès lors pas se trouver en tête de phrase négative, si toutefois ils portent bien sur la relation $V \leftarrow Cv$. Il reste que la différenciation sémantique entre l'emploi prédicatif et l'emploi intraprédicatif de l'adverbial de fréquence n'est pas aisée, même si les relations supports sont bien syntaxiquement différentes. On notera également la possibilité de focaliser ces adverbiaux à l'aide de *c'est ... que*, sauf pour les adverbiaux *parfois* et *quelquefois* qui, par ailleurs, ne se trouvent jamais non plus sous la négation (ex. 58). On remarque ici, comme on l'a vu plus haut pour *déjà*, le lien qui existe entre la négation et la focalisation. Les autres adverbiaux quantifiants (de degré) ne se laissent pas focaliser seuls. Cette spécificité des adverbiaux de fréquence indique bien qu'ils sont à la frontière des adverbiaux quantifiants et des adverbiaux de temps.

56. Pierre ouvre souvent/fréquemment/deux fois par jour le courrier (A).
 57. Pierre n'ouvre pas souvent/fréquemment/deux fois par jour/ *parfois/*quelquefois le courrier.
 58. C'est souvent/fréquemment/deux fois par jour/*parfois/ *quelquefois que Pierre ouvre le courrier

Les relations infrasyntagmatiques

Les linguistes semblent systématiquement oublier que les compléments adverbiaux peuvent porter sur une relation infrasyntagmatique, comme la relation entre un déterminant et le nom auquel il se rapporte, ou encore la relation entre un syntagme nominal et la préposition avec laquelle il forme syntagme prépositionnel. Ils peuvent encore porter sur la relation entre un prédicat second et le syntagme auquel il est rapporté. On rencontre l'adverbial temporel dans ces différents contextes (ex. 59-64). Sans entrer dans le détail, on remarque 1°) un parallélisme entre la complémentation adverbiale des relations intraprédicatives et celle de la relation déterminant → nom : la relation support est de type déterminatif (ex. 59 sans virgule pour la caractérisation et ex. 60 sans virgule pour la quantification) ; 2°) un parallélisme entre la complémentation adverbiale de la relation prédicative et celle d'une relation prédicat second → syntagme nominal : la relation support est de type prédicatif (ex. 59 avec virgule pour la caractérisation et ex. 60 avec virgule pour la quantification). Se dégage, dans ce deuxième cas, l'effet de sens de "cadre" que l'on trouvait pour l'adverbial de la relation prédicative. De plus si l'adverbial est spécifique à la relation prédicative, il entraînera une lecture prédicative de la relation sur laquelle il porte. C'est le cas notamment des adverbiaux de l'énonciation (ex. 61), que l'on n'a pas rencontrés comme adverbiaux de relations intraprédicatives. On remarquera enfin que le fonctionnement des adverbiaux qui portent sur une relation syntagme nominal → préposition se rapproche de celui des adverbes de relations prédicatives, comme si la relation SN → Prép. était de type prédicatif (cela semble le cas pour la préposition *avec*, quasi-équivalent de la locution *il y a* ; ex. 62-64).

59. Pierre conduit une voiture (,) volée la veille/ La mort la veille de X/ Une déjà tradition.
 60. Pierre écrit des lettres (,) souvent compromettantes.
 61. Pierre tient une lettre, primo/d'abord compromettante.
 62. Pierre viendra avec, en temps voulu, des propositions alléchantes.
 63. Pierre ouvre le courrier avec, souvent, un empressement douteux.
 64. Pierre ouvre la lettre avec, primo/d'abord, un empressement douteux, ...

Conclusion

De ce qui précède, il ressort que c'est son fonctionnement particulier qui permet de distinguer une classe sémantique d'une autre. Ici, nous avons vu que les adverbiaux de temps rejoignent d'autres types sémantiques d'adverbiaux comme les spatiaux ou les instrumentaux-manière. Nous ne pensons donc pas qu'il faille les traiter à part, comme le faisaient Mørdrup, Gross ou Nølke.

A l'intérieur des adverbiaux de temps, les classes sémantiques définies (fréquence, habitude...) ont trouvé une même place en fonction de leur ancrage syntaxique. Les sous-classifications sémantiques quasi-définitoires ne sont dès lors plus nécessaires.

L'unification des compléments adverbiaux passe par une définition claire de leur fonctionnement : nous avons proposé de caractériser leur fonctionnement par le fait qu'ils portent sur une relation. La possibilité de porter sur l'une ou l'autre relation dépend, entre autres choses, de la compatibilité sémantique (question ici secondaire) entre l'adverbe et la relation sur laquelle il porte.

Bibliographie

- Blumenthal, P. (1990), "Classement des adverbes : Pas la couleur, rien que la nuance ?", *Langue française*, 88, pp. 41-50.
- Borillo, A. (1986), "La quantification temporelle : durée et itérativité en français", *Cahiers de grammaire*, 11, pp. 117-156.
- Damourette, J. & PICHON, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey (vol. I : 1911).
- Greenbaum, S. (1969), *Studies in English Adverbial Usage*, London, Longman.
- Grevisse, M. (1980), *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, 11e édition.
- Gross, M. (1989), *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe de l'adverbe*, Paris, ASSTRIL.
- Guillaume, G. (1939), "Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours", *Journal de Psychologie*, pp. 183-198 ; repris dans G. Guillaume (1964), *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'Université de Laval, pp. 87-98.
- Guimier, Cl. (1988), *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, P.U. Lille.
- Lallot, J. (1988), "Origines et développement de la théorie des parties du discours", *Langages*, 92, pp. 11-24.
- Lallot, J. (1989), *La grammaire de Denys le Thrace*. Traduction annotée, Paris, C.N.R.S.
- Martin, R. (1973), "Le mot 'puisque' : notion d'adverbe de phrase et de présupposition sémantique", *Studia Neophilologica*, XLV, pp. 104-114.
- Melis, L. (1983), *Les circonstants et la phrase*, Louvain, P.U.Louvain.
- Melis, L. (1994), "La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives", *Travaux de linguistique*, 27, pp. 97-111.
- Molinier, C. (1982), "Les adverbes de fréquence en français", *Lexique*, I, pp. 91-104.
- Molinier, C. (1990), "Une classification des adverbes en -ment", *Langue française*, 88, pp. 28-40.
- Mørdrup, O. (1976), *Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment*. *Revue Romane n° spécial 11*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Nølke, H. (1990), "Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification", *Langue française*, 88, pp. 12-27 ; repris dans H. Nølke (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, préface de R. Martin, Paris, Kimé, pp. 63-84.
- Nølke, H. (1990a), "Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification", *Langue française*, 88, pp. 117-122 ; repris dans H. Nølke (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, préface de R. Martin, Paris, Kimé, pp. 15-23.
- Nølke, H. (1990b), "Pertinence et modalisateurs d'énonciation", *Cahiers de Linguistique Française*, 11, pp. 105-126 ; repris dans H. Nølke (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, préface de R. Martin, Paris, Kimé, pp. 109-132.

- Nølke, H. (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, préface de R. Martin, Paris, Kimé.
- Oudin, A. (1632), *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris, A. de Sommeville, 1640.
- Palsgrave, J. (1530), *Léclarcissement de la langue françoise*. Réimprimé avec la grammaire de G. du Wez par F. Genin, Paris, Imprimerie nationale, 1852.
- Schlyter, S. (1977), *La place des adverbes en -ment en français*, Constance, Dissertation.
- Serreau, J. E. & Boussi (1829), *La grammaire ramenée à ses principes naturels, ou traité de grammaire générale appliquée à la langue française*, 2e édition, Paris, Dautherau.
- Van Raemdonck, D. (1996), *L'adverbe français. Nature et fonctions*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- Van Raemdonck, D. (1997), "Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence", in P. DE CARVALHO et O. SOUTET (eds) *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du VIIe Colloque International de Psychomécanique du langage (Cordoba, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion, pp. 353-364.
- Van Raemdonck, D. (1997a), "De l'incidence syntaxique de la négation", in *Travaux*, 1, Publication du groupe CLUB, pp. 13-26.
- Van Raemdonck, D. (1998), "Les adverbiaux connecteurs : hiérarchiseurs entre lexicalisation et grammaticalisation", in *Travaux de Linguistique*, 36. *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, pp. 71-84.
- Van Raemdonck, D. (1998a), "Prédication vs détermination : l'exemple de la fonction adverbiale", in Forsgren (M.), Jonasson (K.) et Kronning (H.) (eds), *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française (6-9 juin 1996)*, Uppsala, Acta universitatis upsaliensis, pp. 579-585.
- Van Raemdonck, D. (1998b), "Sous mon arbre, volait un esthète", in Englebert (A.), Pierrard (M.), Rosier (L.), Van Raemdonck (D.) (eds), *La Ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc WILMET*, Louvain-la Neuve, Duculot, 1998, p.237-252.
- Van Raemdonck, D. (1999), "L'adverbe de domaine-point de vue est-il un adverbe de phrase ?", in *Orbis Linguarum*, 11, pp. 101-112.
- Van Raemdonck, D. (2000), "À la recherche de l'adverbe de phrase : temps perdu ?", in Englebert (A.), Pierrard (M.), Rosier (L.), Van Raemdonck (D.) (eds), *Actes du XXIIe Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes (Bruxelles 23-29 juillet 1998)*, 15 p.
- Van Raemdonck, Dan. 2001. Est-il pertinent de parler d'une classe d'adverbes de temps ? *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación* 7, 41-54.
Universidad Complutense de Madrid, ISSN 1576-4737, <https://revistas.ucm.es/index.php/CLAC>.

Publicado: 12 de septiembre de 2001

Actualizado pdf: 11 de marzo de 2023